

Remerciements aux signataires des 2 demandes de référendum

421, c'est le nombre de signatures que nous avons, que vous aussi avez récoltées! Un résultat incroyable, quand on pense que la publications des 2 arrêtés a eu lieu en pleine période de vacances, ce qui nous a fait prendre un retard considérable.

Ci-dessous les comptes-rendus de la presse d'aujourd'hui. L'un deux me pousse à vous soumettre un commentaire, très important, à mon avis.

M Jeanneret, Conseiller communal responsable de l'urbanisme et grand défenseur du projet affirme:

« Le volet écologique a largement été pris en compte, notamment en intégrant le Groupe nature Saint-Blaisois à l'élaboration du projet ».

Ce projet est avant tout une débâcle écologique puisque, à cause de l'éloignement des transports publics et le manque de sécurité offert au piétons et aux usagers de la mobilité douce sur le chemin des Rochettes, même après quelques aménagements chers et inefficaces, il oblige les nouveaux habitants à utiliser une, voire deux voitures et que, de plus il saccage une zone de délasserment idyllique. Comment peut-on faire croire que le Groupe nature Saint-Blaisois cautionne ce projet? Celui-ci doit-il changer de nom et s'appeler désormais « Groupe alibi Saint-Blaisois » ?

Ce petit commentaire vous montre en tous cas quels arguments devront être développés pour réfuter ceux des défenseurs du projet. Nous vous en suggérerons régulièrement d'autres dont il faudra user et abuser autour de vous.

Il est probable que le vote référendaire aura lieu le 10 juin. Nous allons bien sûr organiser notre campagne avec l'efficacité que vous connaissez maintenant, mais nous comptons sur vous pour ne pas vous endormir sur les lauriers de ce fabuleux résultat de 421 signatures!

La validation officielle de la demande de référendum sera probablement publiée dans la feuille officielle du 16 février et dans le Bulcom. Après une petite pause, nous allons reprendre le débat public et vous informer régulièrement sur nos actions et sur les évènements importants. Et nous alimenterons bien sûr les deux sites :

www.chauderonsnonmerci.ch (site du mouvement citoyen) et www.chauderons.non-merci.ch (site du comité référendaire)

Finalement j'aimerais remercier tout spécialement mes collègues du comité référendaire et les membres du comité de l'ADSB (Association pour le développement harmonieux de St-Blaise) qui, je l'espère, pourra mettre le combat juridique en retrait pour un bon bout de temps après notre victoire au référendum.

Mais avant tout, merci à vous tous pour votre soutien, pour votre engagement et vos très nombreuses marques de sympathie.

Jean-Philippe Scalbert, fondateur du mouvement citoyen « Chauderons non merci »